

V^e partie.

Histoire des médecins du Pays et Canton de Vaud.

Note. — Nous tenons à remercier ici MM. Dumur, Millioud et Vuilleumier de leur précieux concours.

M. *Benjamin Dumur*, ancien président du tribunal de Lausanne, nous a fourni de nombreuses notes tirées de sa riche collection de documents concernant le Pays de Vaud.

M. *Alfred Millioud* a collaboré d'une manière active à cette statistique par ses fructueuses recherches dans les bibliothèques et dans les archives nationales.

M. le professeur *Henri Vuilleumier* nous a donné la biographie des pasteurs du XVI^e siècle qui s'occupaient de médecine.

Nous remercions aussi M. *A. de Montet* pour les notes inédites qu'il a bien voulu nous communiquer. Nous avons utilement glané dans son „Dictionnaire biographique“ des Genevois et des Vaudois qui se sont distingués dans leur pays ou à l'étranger, 2 vol., Lausanne 1877.

Nous avons tiré profit du fascicule sur l'*Hygiène publique*, publié dans la „Bibliographie nationale suisse“ (Berne, décembre 1898), par M. le Dr *Schmid*, directeur du bureau sanitaire fédéral. Ce remarquable ouvrage permet de juger l'activité scientifique des médecins suisses.

De la période celtique au XVI^e siècle.

I. *Au temps des Helvètes*, les *Druides* étaient à la fois médecins, astrologues et physiciens. Ils attribuaient de mystérieuses vertus à certaines plantes telles que la sélage, la vérocine, la samole, la verveine et surtout le gui. Leur science se transmettait par tradition orale et ne nous est pas parvenue.

II. Sous la *domination romaine*, la ville d'*Avenches* et probablement aussi les villes prospères de Nyon, de Moudon et de Vevey eurent des médecins publics. Peut-être ces médecins étaient-ils des disciples des Ecoles d'Asie, venus dans le pays avec les légions romaines?

On sait qu'un statut d'Antonin le pieux (Digest. lib. XXVII, Tit. s. VI, §§ 2, 3, 4) avait fixé le nombre des médecins municipaux à 5 dans les petites villes, à 7 dans les grandes. Ces médecins étaient nommés par les Conseils des Cités, renforcés des principaux propriétaires du pays. Ils pouvaient être révoqués pour cause de négligence ou de mauvaise conduite. Ils recevaient un traitement, jouissaient d'immunités importantes, telles qu'exemption de la tutelle et du logement des soldats.

Leurs fonctions consistaient à donner des soins aux pauvres. Ils pouvaient recevoir des rémunérations offertes par les gens bien portants, mais devaient refuser les promesses de ceux qui étaient en danger.¹⁾

Sous Alexandre Sévère, l'étude et l'enseignement de la médecine se répandirent dans les provinces. *Aventicum*, colonie des Helvètes, eut un collège de médecins, et une école où l'on enseignait à la fois la rhétorique, la grammaire et la médecine.

Une inscription gravée sur un monument élevé à Apollon et encastré dès le XVI^e siècle dans la façade de l'église d'Avenches se termine par une dédicace aux médecins et aux professeurs de la cité (*Medicis et professoribus*). („*Aventicum*“, par *Eugène Secretan*, imprimerie G. Bridel, p. 25.)

Les fouilles d'Avenches n'ont pas été fructueuses comme celles de Baden (Argovie), où l'on a trouvé un grand nombre d'ustensiles employés par les médecins de la 7^e et de la 8^e légion romaines.

Un autel votif, consacré à Mars, a été élevé à Yverdon (*Eburodunum*) par un médecin nommé *Caius Sentius Diadumenus*. L'inscription paraît être du II^e ou peut-être du III^e siècle (*Crottet*, p. 20).

Le *Musée archéologique de Lausanne* n'est pas riche en objets médicaux anciens trouvés dans le pays. Il possède seulement :

1° Un fragment de sceau en pierre verdâtre (n° 2966), trouvé près des mosaïques de Bosséaz (Orbe). C'était un *cachet d'oculiste*.

2° Un *étui* en bronze (n° 2934) renfermant une sonde (n° 2935) en bronze, de forme élégante, terminée à une de ses extrémités par une curette allongée. Ces instruments ont été trouvés dans les fouilles de Bosséaz, près du cloaque d'Orbe.

3° Une sonde de bronze (n° 7803) trouvée à Jouxteus.

4° De petites *pincettes* trouvées à La Lance, près l'Isle.

Sources. — *Mommsen*, „*Inscript. Helvet.*“, n° 164; *Wilimanns*, „*Exempla inscript. latin.*“, p. 2419; *Steiner*, „*Codex inscript. rom. Rheni*“, n° 568; *Orelli*, 367.

„*L'assistance médicale dans l'antiquité*“, par *Cros-Mayreville*, p. 25. Paris, Masson 1897.

„*Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*“, Dechambre 1882, p. 404 (art. „*déontologie*“).

¹⁾ Voir chapitre „Lois et règlements concernant l'art de guérir“ (p. 125).

III. Les hordes de *barbares* des *IV^e et V^e siècles* bouleversèrent tout. Seuls les religieux protégés par leur caractère sacré purent conserver quelque tranquillité et s'adonner à l'étude des sciences.

IV. Durant l'*époque franque*, du *VI^e au IX^e siècle*, les missionnaires chrétiens créèrent, dans les couvents, des foyers d'instruction populaire et des écoles de travail.

Dans sa précieuse, mais trop brève chronique, *Marius*, évêque d'Avenches, puis de Lausanne (Saint-Maire 574—594) parle de deux épidémies qui coup sur coup s'abattirent sur l'Italie et la Gaule (sans doute aussi sur l'Helvétie) et qui firent de grands ravages au milieu des hommes et des animaux. Voici textuellement ce qu'il rapporte :

„570. Anno IV Cons. Justini Jun. Aug. Ind. III. Hoc anno morbus validus, cum profluvio ventris et *variola*, Italiam Galliamque valde afflixit; et animalia bubula per loca suprascripta maxime interierant.

„571. Anno V Cons. Justini Jun. Aug. Ind. IV. Hoc anno infanda infirmitas atque glandula, cujus nomen est pustula, in suprascriptis regionibus innumerablem populum devastavit.“

V. Sous le *rectorat de Bourgogne* (1032—1260), les hôpitaux s'élèvent autour des monastères et des grandes institutions religieuses.

Une maison religieuse qui a créé des hôpitaux dans toutes les villes de notre pays situées sur les routes qui y conduisaient, c'est *l'hospice du Mont St-Bernard*. Citons entre autres ses hôpitaux à Villeneuve, Vevey, Lausanne, Moudon.

Un fait tiré de la „Chronique des évêques de Lausanne“ présente de l'intérêt pour l'histoire de la médecine. Il nous apprend qu'au XII^e siècle, les hommes qui pratiquaient l'art de guérir portaient le nom de *physiciens* (physici), sans doute parce qu'ils dirigeaient leurs investigations d'une façon générale sur l'ensemble des lois de la nature. Il nous renseigne sur les théories médicales de l'époque. Voici ce fait :

„Amédée de Clermont-Tonnerre¹⁾, évêque de Lausanne, connu sous le nom de *Saint Amédée*, étant arrivé, vers 1158, au terme d'une carrière à tous égards fort édifiante, souffrait d'un mal (infirmitas) sur le genre duquel il n'est pas fourni de renseignement. Les médecins consultés conseillèrent à leur malade des rapports intimes avec des femmes (quod cognosceret mulieres), mais le pieux évêque repoussa avec horreur

¹⁾ *Amédée* est appelé de Châtaen-Chaste dans le cartulaire de Cuno d'Estavayer (voir „Mémoires et documents de la Société d'histoire de la Suisse romande“, VI, page 42); c'est une présomption gratuite qu'il appartenait à la famille de Clermont, dont une branche est actuellement appelée „Tonnerre“.

un remède si contraire à son vœu de chasteté : Jamais, dit-il, il ne consentirait à rentrer au lieu d'où il était sorti (quod nunquam intraret illuc unde exierat).“

Rappelons en passant que, depuis le Concile de Nicée, la grosse question du célibat des prêtres restait discutée et qu'elle était encore brûlante. Parlant de Burcard d'Oltingen, évêque de Lausanne de 1057 à 1089, la chronique du cartulaire dit positivement qu'il était marié (habuit uxorem legitimam).

On trouve encore beaucoup plus tard, et en 1417 même, dans le diocèse de Lausanne des curés vivant, sans trop se cacher, avec leurs concubines.

La visite des chapelles de la cathédrale de Lausanne, ordonnée en 1509 par l'évêque Aymon de Montfalcon, nous donne la preuve que certains chanoines et chapelains de cette église tiraient profit d'établissements de prostitution dans leurs maisons de la cité.

VI. Au *XIII^e siècle*, les médecins de l'hôpital de Villeneuve, fondé par le comte Aymon l'an 1235, étaient peut-être des disciples des écoles de médecine, alors florissantes, de Salerne, de Bologne, de Padoue ou de Montpellier.

Philippe de Verceil, médecin (physicus) du comte Amédée V de Savoie, apparaît dans une charte de la Tour-de-Peilz, ides de septembre 1294.

Un acte de 1297 mentionne comme témoin *Jean*, chirurgien d'Aigle.

VII. Au *XIV^e siècle*, le médecin d'Amédée V, comte de Savoie, *Maître Guillaume*, fait à Lausanne, en 1309, une livre d'électuaire du roi, qui coûte 12 sols et 4 deniers (257 frs. 16 cts.). (*Martignier et de Crousaz*, „Dictionnaire du canton de Vaud“, p. 1014.)

En 1334, *Barilliod* était barbier à Avenches.

Au moyen-âge, bon nombre de juifs exerçaient avec succès la médecine et la chirurgie, possédaient certains secrets et savaient fabriquer des drogues mystérieuses considérées comme particulièrement efficaces. Il en fut aussi malheureusement qui se laissèrent séduire par l'appât du gain et qui consentirent parfois à procurer les poisons dont on ne faisait qu'un trop fréquent usage dans ces temps encore à moitié barbares.

Avec leurs aptitudes exceptionnelles, les juifs réussissaient en tout et partout; ils surent bientôt accumuler les richesses là où d'autres ne trouvaient que la médiocrité ou la misère. Ces succès d'une race abhorrée par des motifs religieux, engendrèrent l'envie et la haine et provoquèrent de longues et déplorables persécutions dans toute l'Europe.

Dans nos contrées, les banquiers juifs, connus sous le nom de *Lombards*, ne pouvaient se livrer à leurs opérations financières que sous des restrictions